Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 41 (1953)

Heft: 810

Artikel: Le respect des opinions

Autor: S.B.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-268031

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Soutenez votre "Journal" en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

SIBIR le plus pratique des frigos
295 fr. tout compris
En vente partout

Fraisse & Cie
TEINTURIERS
Livraisons rapides et soignées de tous travaux de
Teinture et Nettoyage
Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Michell-du-Crest - Tél. 4.17.39
Usine et Magasin: 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

LAINES ET BAS
DURUZ
CROIX-D'OR, 3
Articles de bébés

BROSSERIE
W. SCHUBNELL
Brosserie pour la toilette et le ménage
6, rue Winkelried - Genève - Tél. 2 20 73

Corsets Clément
26, Rue du Marché
Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix
TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

LA MONTRE
élégante et précise
chez
ZBINDEN 17, rue du Mt-Blanc 3, rue de Coutance

Trousseaux-Corsets-Tissus-Bas
CALICOES 14, RUE DE RIVE
QUALITÉ - CHOIX - PRIX

Le respect des opinions

Mlle M. Borloz a pris la succession de son père à la direction de la « Feuille d'Avis d'Aigle » et rédige son journal avec beaucoup de conscience et d'objectivité. Elle a participé avec beaucoup de courage et de dignité à la campagne contre l'installation à Aigle d'une place d'armes pour blindés. Nous disons avec beaucoup de courage et d'indépendance parce que les principaux protagonistes de la place d'armes se trouvent parmi les autorités de la commune et qu'ils sont radicaux, comme Mlle Borloz appartient au parti radical.

L'objectivité et la pondération de Mlle Borloz — qui est membre du comité du « Mouvement féministe — n'ont guère été payées de retour ; des pressions se sont exercées pour la faire changer d'avis et renoncer à sa campagne ; un courageux anonyme a écrit sur la chaussée, devant son domicile, le nom d'Anna Pauker ; notre journaliste, qui ne cache pas ses opinions féministes, a reçu, anonymement aussi, une carte civique au nom d'Anna Pauker, au moment de la votation communale pour ou contre la place d'armes.

Ce sont des procédés qui ne font pas l'éloge des citoyens qui les utilisent. Mais on peut faire l'éloge de l'aspirante citoyenne qui en toute indépendance, avec pondération et calme, expose ses opinions, les défend et les soutient, sans se laisser intimider par plus puissant qu'elle.

S.B.

HOTEL MIRABEAU
4, rue de Candolle - GENÈVE
Tout confort. - Quartier tranquille près centre

ALLIANCE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

Au Secrétariat féminin suisse
La présidente prend congé de Mme Mürset

Pour la présidente de l'Alliance nouvellement nommée, qui se trouvait en 1949 devant la tâche de lier dans un seul organisme l'Alliance et le Secrétariat féminin suisse, Anna Mürset était un inestimable soutien. Jusqu'à trente ans en arrière elle connaissait toutes les dates, tous les événements importants de notre mouvement ; toutes les personalités du monde féminin lui étaient familières, et ses rapports avec des hommes influents des cantons et de la Confédération étaient excellents. Elle savait presque infailliblement où prendre ses informations, trouvait au moment voulu la personnalité compétente, d'un geste tirait de nos archives la pièce, le document dont nous avions besoin. Sa précision dans le travail fut pour nous un exemple. Nous ne saurions dire combien elle va nous manquer.

Nous ne voyons pas encore comment nous pourrons nous passer des conseils de Mme Mürset pour trouver notre chemin dans une foule de détails quotidiens. Mais nous sommes heureuses pour elle qu'elle puisse s'accorder enfin un peu de repos après ces longues années d'effort soutenu.

L'amitié et la reconnaissance de beaucoup l'accompagnent. Nous qui avons eu le privilège de travailler avec elle, nous la remercions de tout cœur de tout ce qu'elle nous a donné. Nous espérons qu'elle nous gardera son amitié.

G. Haemmerli-Schindler
Présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses.

*

Une nouvelle secrétaire

C'est Mme Margrit Bohren-Hœrni, dr en droit, la présidente de notre commission « Salaire égal pour un travail de valeur égale », qui remplace Mme Mürset au Secrétariat. Nous sommes heureuses d'avoir pu nous assurer sa collaboration et lui souhaitons parmi nous une très cordiale bienvenue.

Loi sur la nationalité

Fin août on avait enregistré 20.000 demandes de réintégration. 10.600 ont pu être considérées jusqu'ici.

Mutations dans les commissions

Au cours de ces derniers mois, plusieurs démissions nous sont parvenues pour raisons d'âge, de santé, de départ de Suisse ou parce que ne disposant pas du temps nécessaire : Me A. Quinche, dr en droit, présidente de la Commission juridique et des assurances, Mme A. Leuch, dr ès sc., et Mme Vischer, membres de cette commission, Mme S. Burgartz-Preiswerk, dr en sc. écon., présidente de la Commission économique, et Mme P. Ryser, membre de cette commission, ainsi que Mme E. Moor-Wyttenbach, qui se retire de la Commission de la radiodiffusion. Mlle H. Gmür, dr ès sciences, nous a demandé de la relever de ses fonctions de présidente de la Commission de la radiodiffusion à laquelle elle continuera cependant à collaborer.

Nous regrettons que par là des collaboratrices très précieuses nous quittent et nous les remercions très chaleureusement ici de tout ce qu'elles ont fait pour l'Alliance. Nous savons que leur sympathie et leur appui nous restent entiers.

Mme E. Carrard a repris les fonctions de présidente de la Commission économique ; Mlle M. Bœhlen, dr en droit, a accepté de prendre provisoirement la présidence de la Commission juridique. Ont été nouvellement nommées ; pour la Commission juridique, Mlle R. Werenfels, dr en droit, Arlesheim (près Bâle) ; pour la Commission économique, Mme H. Kurz de Bienne, et pour la Commission de la radio Mme A. Steiner, Berne. Nous les remercions toutes pour avoir bien voulu accepter ces nouvelles fonctions.

Organisations non-gouvernementales à l'ONU

Conférence générale

Du 29 juin au 1er juillet a eu lieu à Genève, la cinquième conférence générale des organisations non-gouvernementales, qui jouissent du statut consultatif A ou B aux Nations Unies, ou encore qui sont inscrites au registre. Sur quatre-vingts associations qui avaient envoyé des délégués, dix-huit étaient uniquement féminines, les autres étant mixtes ou masculines.

Les séances se sont déroulées sous la présidence de M. Elfan Rees, délégué du Comité des Eglises pour les affaires internationales.

Les principaux sujets à l'ordre du jour avaient trait aux moyens techniques utilisés par les Nations Unies pour connaître les avis et les vœux émis par les organisations non-gouvernementales, ainsi que les rapports existant entre toutes ces associations privées et les organisations spécialisées, telles que l'UNESCO, l'Organisation internationale du travail, etc.

Un point délicat fut minutieusement discuté : lorsqu'une association internationale a reçu le statut consultatif, elle peut en être dépouillée ; le cas s'est produit, le comité du Conseil économique et social qui s'occupe des organisations non-gouvernementales a usé du droit d'éliminer les associations qui semblaient n'avoir pas une activité suffisamment étendue en rapport avec les buts poursuivis par le Conseil, qui ne manifestaient pas un intérêt actif pour les travaux du Conseil, ou qui se servaient de leur statut consultatif aux fins de propagande politique.

De nombreuses plaintes se sont élevées à la suite de certaines éliminations. On voudrait donc établir une série de critères qui permettraient de juger impartialement si une association est digne ou non du statut consultatif. On espère pouvoir faire admettre au Conseil économique et social, la liste des conditions affirmatives ou négatives qui devraient être observées.

Il était question de créer un centre documentaire international, qui serait mis au service des associations, moyennant leur appui financier. Ce projet n'a pas encore été approuvé par la majorité d'entre elles. Celles qui sont riches disposent de secrétariats qui pourvoient à leur information, celles qui sont pauvres n'ont pas les moyens de financer le centre prévu.

On a aussi discuté d'un statut juridique international qui devrait être conféré aux associations internationales, lesquelles sont souvent dans un grand embarras, face aux problèmes financiers, dans les divers pays où elles ont des sections et à la protection dont elles auraient besoin. La solution n'est pas encore en vue.

Le nouveau bureau fut élu. Le Dr Riegner, délégué du Congrès juif mondial, a pris la présidence, à la place de M. Elfan Rees.

Conférence régionale européenne

Une seconde conférence des organisations non-gouvernementales a eu lieu à Genève cet été. Du 3 au 5 septembre, se sont réunis les représentants (près de deux cents) des associations européennes.

Le département de l'Information avait organisé le programme de ces journées de manière à renseigner les délégués sur le travail accompli par l'ONU ou par les agences spécialisées : œuvre de secours pour les enfants (Unicef), assistance technique aux pays sous-développés, problème de la population, etc. — les délégués dûment informés pourront, de retour dans leurs groupements et leurs pays, à bon escient agir sur l'opinion publique et lui faire mieux comprendre le travail international indispensable à la paix.

Nous reviendrons, à l'occasion de la Journée des Nations Unies sur les actions entreprises et leurs bienfaisants résultats.

Il fut aussi question de la révision de la Charte de San Francisco, dont l'échéance est prévue pour 1955, dixième anniversaire de ce texte mémorable. Là aussi, les délégués sont appelés à susciter, dans leurs groupements

LOUIS KUHNE & Cie
PORCELAINES & CRISTAUX
17, RUE DU MARCHÉ
(MOLARD)
GENÈVE
TÉLÉPHONE 4 03 26

CANTON DE VAUD

Dentelles et nappes de Gruyère
Toiles et tissages à la main
Art Rustique Suisse
Travail artisanal du pays
H. CUÉNOUD
Av. Théâtre 1
vis-à-vis du Théâtre
TÉL. 22 31 10
Blouses paysannes
Pailles tessinoises
Poteries et bois sculptés
Grand choix de foulards imprimés avec plan de Lausanne et autres Santons suisses et valaisans

Spécialité : La fiche comptable
Imprimerie Th. Ebechard
LAUSANNE
Terreaux 8
Téléphone 223383

Floriana
Institut pédagogique privé
Pontaise 15 — LAUSANNE
Nouvelle Direction : E. PIOTET Tél. 2.92.27
Formation de gouvernantes-institutrices pour familles suisses et étrangères
Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

respectifs, des discussions sur les projets de modification qui sont réclamés de part et d'autre.

1955 ne sera pas seulement le dixième anniversaire de la Charte, mais aussi celui du statut consultatif conféré aux organisations non-gouvernementales. Pour que celles-ci le célèbrent dignement, elles sont conviées à participer cette année-là, à Vienne à un vaste congrès que les associations autrichiennes ont offert d'organiser.

Ligue Internationale des Femmes pour la paix et la liberté

Le XIIe congrès international de cette ligue s'est tenu à Paris du 4 au 8 août.

De nombreuses résolutions furent adoptées sur le problème des réfugiés, sur celui des races, sur l'admission de nouveaux membres aux Nations Unies, sur la liberté de la presse, le travail forcé, la liberté de lecture, la peine de mort, le droit de pétition et sur diverses questions politiques et économiques.

Emissions radiophoniques

Tous les vendredis à 13 h. 45 :
La femme chez elle.

Mercredi 7 octobre à 18 h. 30 :
Le métier qu'elles ont choisi
une enquête d'Yvette Z'Graggen.

Mercredi 14 octobre à 18 h. 30 :
La vie de la femme à l'étranger :
L'artisanat à domicile en Suède

Carnet de la Quinzaine

Jeudi 8 octobre

Genève : Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, 16 h. — Thé mensuel ; 16 h. 45, Causerie de Mme Georges Thélin: *Impressions d'un voyage aux Indes* (projections).

Du jeudi 8 au mardi 13 octobre

Locarno : *Cours d'Information* de la Commission nationale suisse de l'Unesco, sect. I, *Education*. Thème : *Education civique nationale et internationale*. Orateurs : en allemand, Dr Buol (Coire), Frl. Kähnert (Locarno), Dr Urs Schwarz (Zurich), M. le conseiller fédéral Nobs, Dr Ida Somazzi ; en français, Prof. Louis Meylan (Lausanne), Pierre Béguin (Gazette de Lausanne), Théo Chopard (Berne), G. Panchaud (Lausanne) ; en italien, Prof. Pedrazzini (Locarno), Dr Lepori, conseiller d'Etat (Bellinzone), Sign. Felicina Colombo (Tessin).
Inscriptions : Secrétariat du cours de l'Unesco, Scuola magistrale féminile, Locarno (90 fr., hôtel et cours).

IMPR NATIONALE - Rue A.-Vincent 10, Genève